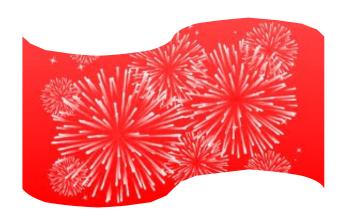


N° 66 - XVIIe année

Juillet 2013





FETE NATIONALE à VESANCY



dès 19h30

organisée par les pompiers





FONCTIONNEMENT DU BULLETIN

Réception des articles

A la mairie ou auprès des personnes suivantes :

Geneviève Blanc 04 50 41 56 83

Eliane Jonker 04 50 42 39 39

Catherine Pélieu 04 50 42 37 81

Ou par adresse électronique : eliane.jonker@gmail.com

Dernier délai pour les articles de la prochaine parution : 30 sept. 2013

Distribution

Janvier Amicale des sapeurs pompiers

Avril CLAV

Juillet Les Amis de la chapelle
Octobre Conseillers municipaux

Dès la réception, merci de distribuer les bulletins le plus rapidement possible,

(dans les 2 à 3 jours maximum)

Calendrier des animations du 3ème trimestre 2013

Samedi 6 juillet AMICALE DES POMPIERS - Fête Nationale

Dimanche 7 juillet CLAV - pique-nique de fermeture

Vendredi 6 septembre CLAV - réouverture



HORAIRES du SECRETARIAT de MAIRIE

ETAT CIVIL

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et le jeudi soir de 18h à 19h30

Permanences M. le maire sur RV

mardi et jeudi matins

(en fin de matinée)

Permanences M. le maire et adjoints

<u>sur RV</u>

le jeudi de 20h à 20h30

9 04 50 41 53 55

mairie.de.vesancy@luxinet.fr

Naissances

Loris Nau 20 avril 2013
Gabin Chennaz 06 juin 2013
Pierre Eitel Schumacher 14 juin 13

Décès

Corinne Cattet 14 avril 2013 Edmond Merme 08 juin 2013 (père de Françoise Consani)

Principales décisions prises par le conseil municipal au cours des séances d'avril, mai, juin 2013

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE GEX

Représentation aux commissions de la Communauté de Communes du Pays de Gex

Pour rappel dans sa séance de janvier dernier, l'assemblée a désigné les représentants de la commune au sein de la Communauté de Communes du Pays de Gex : M Enrico FALCO, délégué titulaire et Mme Nathalie NICOD, déléguée suppléante.

La CCPG demande à l'assemblée de délibérer pour préciser la représentation de la commune au sein des commissions communautaires listées comme suit :

Développement Economique

Finances

Eau et assainissement

Affaires culturelles

Affaires sociales, sanitaires et solidarité

Aménagement de l'espace

Patrimoine et Travaux

Transports et déplacements

Environnement

Développement touristique

Gestion et valorisation des déchets

Administration générale et sécurité

Il est précisé qu'en cas d'empêchement, le délégué d'une commission pourra se faire représenter par un membre du conseil municipal.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide, à l'unanimité, que M. Enrico FALCO représentera la

MAN MA Res MAN Ela Communauté de Communes du Pays de Gex, suivantes :

- Développement Economique
- Eau et assainissement
- -Transport et déplacements

Mise à disposition de la CCPG des biens meubles et immeubles du service eau et assainissement

Conformément à l'article L1321-1 du CGCT, le transfert de compétences entraı̂ne, de plein droit, la mise à disposition, sans transfert de propriété, à l'EPCI, des biens, équipements et services publics nécessaires à leur exercice ainsi que l'ensemble des droits et obligations qui y sont rattachés de même les restes à réaliser doivent être transférés.

Conformément à l'article L1321-2 du CGCT, le bénéficiaire de la mise à disposition assume l'ensemble des obligations du propriétaire : l'EPCI possède tout pouvoir de gestion, assure le renouvellement des biens mobiliers, peut autoriser l'occupation des biens remis, en perçoit les fruits et produits et agit en justice en lieu et place du propriétaire. Il assume l'ensemble des droits et obligations du propriétaire des biens et équipements mis à disposition, à l'exception toutefois du droit d'aliéner.

Un Procès-Verbal de mise à disposition est établi et accepté par des délibérations concordantes de la commune et de la communauté de communes.

Sur le rapport présenté par le maire, après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le procès-verbal de mise à disposition des biens des services eau et assainissement de la commune de Vesancy à la Communauté de Communes du Pays de Gex et autorise maire, à signer le procès-verbal ainsi que toutes les pièces s'y rapportant.

Evolution des cambriolages et dispositif de lutte contre les cambriolages

La Communauté de Communes du Pays de Gex signale une évolution des cambriolages. Dans le cadre du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance et en lien avec le commandant de gendarmerie, un dispositif de lutte contre ces cambriolages va être développé.

Ce dispositif s'orientera sur diverses actions :

- opération tranquillité vacances
- mise en place d'un dispositif d'alerte utilisant les moyens de communication de la CCPG (site internet) et des mairies, visant à informer rapidement les habitants d'une vague de cambriolages ou d'un mode opératoire répété
- l'organisation de réunions publiques sur les secteurs les plus touchés.

Il est demandé à la commune son accord pour inscrire Vesancy dans ce dispositif.

Sur le rapport présenté par le maire, après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, donne son accord pour que la commune de Vesancy intègre le dispositif de lutte contre les cambriolages, développé par la Communauté de Communes du Pays de Gex.

<u>URBANISME</u>

Demande de certificat d'urbanisme - CU

Maître THILL de Ferney Voltaire a déposé un CU pour les parcelles sises à l'intersection de la route de la Chapelle et de la route de la Vesancière : abandon du droit de préemption

Déclarations préalables

180 route de la Combette / Gwénaëlle Martini - création d'un vélux côté nord 55x98 : *avis favorable*

40 route de la Combette / Elisabeth Ducret - création d'un appentis bois adossé à la façade ouest d'un garage existant : *la DDT sera interrogée sur les incidences du projet et de la limite séparative.*

16 vie Quinat / SCI Martin représenté par Claude Seiler - création de balcons modification d'une ouverture : un complément d'informations a été demandé.

390 rue du château / Christophe Dubiez - création d'un vélux : avis favorable.

99 route de la Combette / Philippe Aymont - création d'une piscine 8m x 4m : *avis favorable*

Permis de construire

390 rue du château / Philippe Houllemare et Katharina Rose - modification de toiture par la création de 3 chien -assis et création d'un niveau plancher supplémentaire. Surface existante 68 m²+ surface créée 96.50m²: arrêté défavorable de la DDT pour non respect de la continuité architecturale.

route de la Chapelle / Alfred Zbinden - construction d'une maison individuelle sur le terrain de Mme Fontaine : dossier transmis à la DDT pour traitement puis complété de l'avis du maire .

PLU

Révision générale N°2 du Plan Local d'Urbanisme de Divonne-les-Bains

La commune de Divonne les Bains informe de la décision de prescrire une révision générale de son PLU et demande si la commune de Vesancy souhaite être consultée pendant toute la durée de la procédure et sur le projet de PLU lorsqu'il sera arrêté. *Avis favorable*.

FINANCES

<u>Clôture du budget annexe eau et assainissement et affectation des </u>

<u>résultats du service eau et assainissement</u>

Vu l'arrêté du 28 décembre 2012 de M. le préfet de l'Ain, portant sur l'extension du périmètre de la communauté de communes du Pays de Gex à la commune de Vesancy à compter du 1^{er} janvier 2013,

Vu le transfert de compétences des services eau et assainissement consécutif à l'adhésion de la commune de Vesancy au périmètre de la communauté de communes du Pays de Gex à la commune de Vesancy,

Considérant que le budget annexe eau et assainissement avait été ouvert afin de répondre à la gestion comptable des services concernés,

Compte tenu du transfert de compétence à la communauté de communes du Pays de Gex, ce budget n'a plus lieu d'exister.

Considérant que le compte administratif 2012 et le compte de gestion 2012 dressé par le comptable, ont été votés le 21 mars 2013 et qu'ils présentaient un solde d'exécution de la section investissement de + 104 100.51 € et un résultat de fonctionnement de - 12 363.28 €,

Il convient d'une part de clôturer le budget annexe eau et assainissement, d'autre part, de réintégrer les actifs et passifs au budget principal de la commune.

Sur le rapport présenté par le maire, après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la clôture du budget annexe eau et assainissement et décide de réintégrer les résultats du budget eau et assainissement dans le budget principal de la commune. Ainsi le solde d'exécution de la section investissement soit + 104 100.51 € sera affecté à la ligne 001 et le résultat de fonctionnement - 12 363.28 € sera affecté à la ligne 002.

DIVERS MAIRIE

Agence départementale d'ingénierie de l'Ain

Le conseil général de l'Ain souhaiterait, à la demande de nombreuses communes, créer une agence technique départementale d'ingénierie. Cette structure serait en mesure de proposer aux communes des missions de conseil, d'assistance à la maîtrise d'ouvrage et également de maîtrise d'œuvre pour des travaux dans les domaines de la voirie, urbanisme et aménagement, bâtiment et énergie, développement économique.

Le budget de la structure serait assuré par une cotisation annuelle des collectivités adhérentes (min. 200 \in) et la facturation de certaines prestations.

Le conseil général présente un questionnaire et demande si la commune pense adhérer à l'agence à sa création en 2014 auguel cas il faudrait délibérer avant le 15 septembre 2013.

L'assemblée prend note de cette possibilité, dans l'immédiat, elle ne pense pas adhérer à ce dispositif.

Projet auberge

Le maire et le 1^{er} adjoint ont rencontré les propriétaires de l'auberge et leur ont présenté une proposition d'acquisition, tenant compte de la dernière estimation des domaines, des contraintes de travaux de remise en état et des possibilités financières de la commune. Suite au courrier de la commune précisant cette proposition pour l'achat de leur bien, les vendeurs ont répondu en confirmant le maintien de leur proposition initiale. L'assemblée prend note de la réponse.

Devis sécurité

Suite à la visite annuelle de contrôle des dispositifs contre l'incendie, la société DUMONT Sécurité a présenté un devis recommandant la mise en place de différents dispositifs.

L'assemblée donne un avis favorable avec restriction pour éviter les doubles emplois.

ECOLE

Situation du personnel de l'école

Le maire fait le point sur la situation de reprise de travail de l'ATSEM de l'école maternelle. Son dossier a été examiné par le comité médical départemental, dans sa séance du 12 avril dernier. Le comité donne un avis favorable à l'octroi d'un temps partiel thérapeutique du 13/04/2013 au 12/07/2013 à 50% dans le respect des consignes du médecin de prévention. Le mi-temps complémentaire est assuré par le personnel de la mairie

Modification au règlement du service de surveillance des repas

Il est proposé d'apporter une modification au règlement du service de surveillance des repas en précisant les conditions du service ainsi que les règles de comportement.

- Les repas sont fournis par les parents. Ils devront être conditionnés dans des récipients marqués au nom de l'enfant.

Dès l'arrivée de l'enfant, le matin, les repas seront conservés dans le réfrigérateur mis à disposition, jusqu'au moment du repas.

Les parents veilleront à ce que les préparations à réchauffer soient conditionnées dans des plats dont les matériaux sont adaptés aux fours à micro-ondes.

Après le repas, les enfants pourront être conduits dans la cour de récréation de l'école, si la météo le permet.

- Les repas doivent se dérouler dans le calme et dans le respect de chacun pour favoriser un moment de détente. Une participation active des enfants est souhaitable.

Chacun est tenu de respecter la nourriture, le matériel, le mobilier et évidemment toute personne présente.

Chewing-gum, bonbons et sucettes sont interdits. Tout objet interdit à l'école l'est pendant ce service.

Tout manquement aux principes cités ci-dessus pourra faire l'objet de la part du personnel d'encadrement, de rappel à l'ordre, puis, sous l'autorité du maire, d'avertissement, de renvoi temporaire au $3^{\grave{e}me}$ avertissement ou d'exclusion définitive du service.

Changement de la chaudière de l'école

Pour des mesures de sécurité et d'économie d'énergie, il est nécessaire de changer la chaudière qui alimente la classe des petits et l'appartement du dessus.

Deux devis ont été présentés :

Société MARGOT : fourniture et main d'œuvre 11 959.40 € HT soit 14 303.44 € TTC
Société Victor TORRES : fourniture et main d'œuvre 15 816.85HT soit 18 916.95 € TTC
Les travaux pourraient être réalisés lors des vacances scolaires et de l'absence des locataires.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide le changement de la chaudière de l'école et

apres en avoir dendere, le consen municipal, à l'unammire, decide le changement de la chaudière de l'école et confie les travaux à la Société MARGOT.

Convention de partenariat musical avec la fédération nationale des CMR

Dans la continuité des années précédentes, suite à la demande du directeur d'école, et dans l'objectif de favoriser l'accès à la musique pour tous, il est proposé de renouveler la convention de partenariat musical avec la fédération nationale des CMR. Les interventions musicales seront assurées par une musicienne salariée de la fédération nationale des CMR, sur la période du 2 septembre au 20 décembre 2013. L'ensemble du projet représentera un total de 23 heures. Le coût total de la prestation sera de 1 231.19 \in Considérant l'intérêt d'une telle intervention, pour les enfants scolarisés sur la commune, , après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de renouveler la convention de partenariat musical avec la fédération nationale des CMR.

CHÂTEAU

Examen d'une demande de protection au titre des monuments historiques

Le préfet de région lance une campagne de recensement du patrimoine remarquable dans le pays de Gex. Il a demandé à la DRAC (Direction des affaires culturelles) de saisir la délégation permanente de la Commission régionale du patrimoine et des sites pour donner son avis sur la poursuite à donner à la procédure de protection au titre des monuments historiques pour le château de Vesancy.

Cette délégation ne prend pas de décision de protection. Sa compétence se limite au rejet ou à la poursuite de l'instruction du dossier.

Afin de compléter le dossier présenté à la délégation, la commune a la faculté d'exprimer des observations particulières que cette demande de protection suscite.

Les observations sont à transmettre avant le 21 juin.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, donne un avis défavorable au lancement d'une procédure de protection du château de Vesancy au titre des monuments historiques.

<u>FORÊT</u>

Proposition ONF pour vente de coupes de bois

L'ONF propose de mettre à la vente des coupes de bois lors de l'appel d'offre du 25 juin 2013 à NANTUA. Il s'agit des parcelles 18-19 qui comprennent essentiellement de l'épicéa et un peu de sapin, la parcelle 37 (sapin et feuillus) et les parcelles 43-50 (sapin et feuillus).

La commune valide cette mise à la vente en imposant des prix de retrait fermes.

LA VESANCIERE

Travaux de débroussaillage de l'alpage de la Vesancière

Dans un courrier l'ONF présente une possibilité de subventionnement par le Parc Naturel Régional du Haut Jura, des travaux de débroussaillage ou d'abattage permettant une réouverture dans un but d'amélioration pastorale. L'obtention de ces crédits pour la restauration des alpages reste soumise à garantie de la mise en place d'une pression de pâturage suffisante les années suivant les travaux.

Ceci pourrait concerner les travaux de débroussaillage prévus sur la Vesancière.

Si la commune souhaite profiter de ce dispositif, il convient de prendre contact avec le PNR du Haut Jura. L'assemblée prend note de cette possibilité.

SAPEURS POMPIERS

Acquisition de matériel pour le Centre de Première Intervention

Le chef de corps du CPI de Vesancy soumet à l'assemblée la nécessité de changer le dévidoir à tuyau. Un devis de la société H.V.I. (HIESSE VEHICULES INDUSTRIELS) de Bois-le-Roi (77590) propose la fourniture d'un dévidoir tournant avec volant pouvant recevoir 80ml de tuyaux pour un montant de 669.76€ TTC plus frais de port d'environ 50 €. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide, à l'unanimité, de l'acquisition d'un dévidoir de tuyaux pour le véhicule d'intervention du Centre de Première Intervention.

DIVERS

Acquisition d'une cuve fioul

Il est nécessaire d'acquérir une nouvelle cuve fioul opaque pour stocker le nouveau carburant GNR spécial pour le tracteur. Une proposition a été faite de l'entreprise pour une cuve de 1500 l avec pompes pour un montant de 1 794 € TTC. Après présentation du rapport l'assemblée donne un avis favorable à l'acquisition de cette cuve.

Dates des prochaines séances du conseil municipal

Les jeudis 18 juillet et 19 septembre à 20h30.

COURRIER MAIRIE COURRIER MAIRIE COUR



DEMANDE DE TITRES DE SEJOUR

A partir du lundi 17 juin 2013, pour toute demande relative à une délivrance ou un renouvellement de titre de séjour, titre de voyage, document de circulation pour étranger mineur ou titre d'identité républicain...etc. les ressortissant étrangers ne devront plus déposer leurs dossiers auprès des mairies mais devront adresser leurs demandes par courrier uniquement :

- ♦ à la préfecture de Bourg en Bresse, Service Immigration Intégration, Section Séjour située 45 avenue Alsace Lorraine, pour les ressortissants étrangers résidant dans les arrondissements de Bourg en Bresse, Belley et Nantua,
- ♦ à la sous-préfecture de Gex, située 26 rue Charles Harent, pour les ressortissants étrangers résidant dans l'arrondissement de Gex.

UN ACCUEIL UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS

Si le dossier est complet, les ressortissants étrangers seront ensuite convoqués, en préfecture ou souspréfecture, pour se voir remettre leurs documents de séjour.

L'accueil en préfecture ou sous-préfecture se fera uniquement sur rendez-vous.

DES NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

En préfecture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 sur rendez-vous uniquement En sous-préfecture de Gex : à compter de fin septembre 2013 sur rendez-vous uniquement

les lundis et mardis de 14h à 17h les mercredis de 9h à 12h

Pour la remise des titres : les jeudis de 13h30 à 16h

Tous les renseignements dont vous avez besoin sont sur le site Internet (www.ain.gouv.fr)

DES TITRES BIOMETRIQUES

A partir de fin septembre 2013, la préfecture de Bourg en Bresse et la sous-préfecture de Gex seront équipées de stations biométriques permettant de recueillir les empreintes digitales qui figureront sur les titres de séjour, conformément à la législation européenne.

LES AMIS DE LA CHAPELLE LES AMIS DE LA CH

Lundi de Pentecôte 2013

Personne n'oubliera ce printemps 2013, si gris, si froid, si pluvieux! Même notre « cher » lundi de Pentecôte ne fut pas épargné!

L'averse du matin empêcha les fidèles de monter à la chapelle et c'est à l'église, réunis autour des prêtres du Pays de Gex auxquels s'étaient joints nos anciens curés, le Père Georges Guiffray, le Père Marc Martial et le Père Vincent Poitau, que fut célébrée la messe, avec une ferveur toute particulière, pour confier les intentions de chacun à Notre Dame de Riantmont.

Grâce à l'accalmie de la pluie, les bénévoles, épaulés par de nombreuses bonnes volontés purent offrir à tous

les participants, un repas chaud bien apprécié par ce temps frais avec un choix de pâtisseries « maison », de papettes et autres sucreries.

Puis le soleil fit son apparition et la kermesse put se dérouler sans encombre, joyeusement animée par les chansons et la guitare de David, accompagné à l'accordéon par Sandrine. Les enfants, très attirés par les différents jeux, ont aimé les séances de maquillage. On a pu admirer de très jolis papillons pour les filles, alors que les garçons préféraient les monstres et autres créatures terrifiantes.



La tombola et les traditionnelles enveloppes, toutes gagnantes, connurent également un réel succès.

Un grand MERCI à vous tous qui avez pris part à cette fête :



- en venant épauler les bénévoles de l'association, soit à l'installation, à la tenue d'un stand, au service ou au rangement,
- en offrant généreusement les lots ou les délicieuses pâtisseries,
- les jeunes et les mamans qui assurent les jeux et maquillage des enfants,
- le conseil municipal, l'agent communal et les pompiers avec le prêt des locaux, l'installation du matériel et le service de la sécurité.

Votre aide, votre accueil, votre générosité, votre participation sont un encouragement à poursuivre chaque année, cette journée conviviale, pour tisser et maintenir des liens dans notre village.

MERCI d'avoir répondu « PRESENT! ».

Et rendez-vous le 9 juin 2014 pour un nouveau Lundi de Pentecôte.

Numéros gagnants de la tombola à venir retirer chez le président des Amis de la chapelle, Jacques Hotellier : 133 - 203 - 213 - 219 - 300 - 316 - 405 - 407 - 411 - 415

LES AMIS DE LA CHAPELLE LES AMIS DE LA CH

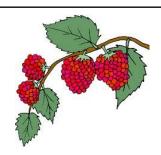


Pour faciliter l'accès à la chapelle de Riantmont, les Amis de la chapelle, avec l'aide de bénévoles, ont installé un nouveau portail à l'entrée du pâturage du mont, avec double battant pour les véhicules agricoles et portillon piéton.

Belle initiative qui permet aux nombreux visiteurs de la chapelle et promeneurs d'ouvrir et de refermer aisément cet accès.

Merci à tous ceux qui ont pris part à cet aménagement.





Framboisine

3 bouteilles de Crémant ou de Champagne

20 cl de crème de framboises

20 cl de sirop de framboises

4 cl de Cointreau



Rajouter 1/4 d'heure avant de servir, 250 gr de framboises congelées.

CLAV - CLUB LOISIRS AMITIES VESANCY - CLAV

SORTIE DANS LA VALLEE D'AULPS

Au matin du vendredi 7 juin, une bonne cinquantaine de Divonnais, Vesanciens, Gessiens se retrouvent dans le bus qui va les conduire dans la vallée d'Aulps entre Thonon et Morzine. Pour la première fois, nous devons nous passer de la joyeuse compagnie de Lisbeth.

Arrivés sur le site des Gorges du Pont du Diable, la moitié du groupe commence la descente vers l'entrée des gorges où un guide les attend. La descente continue en empruntant des escaliers raides et étroits. Enfin, nous arrivons sur une petite plateforme, à mi-hauteur, d'où l'on peut se rendre compte de la profondeur du site. Nous suivons le guide, cette fois à flanc de rocher sur des passerelles aménagées. Au fond de la gorge, la Drance, torrent impétueux, qui creuse inlassablement depuis 60 000 ans à travers cette roche calcaire, tout en façonnant çà et là des marmites de géants. Ce site est exceptionnel, et, de plus, les rayons de soleil qui filtrent à travers le vert tendre de la forêt de frênes intensifient les belles couleurs de la pierre et ajoutent à la féérie du lieu. Même si l'accès



n'a pas été facile pour certains, au retour, tout le monde fut d'accord pour dire que les efforts en valaient la peine. Et après l'effort... le réconfort. Une demi-heure plus tard, le chauffeur nous dépose au restaurant situé au bord du lac de Montriond où nous sommes accueillis pour siroter, sur la terrasse ensoleillée, un apéritif bien mérité. L'endroit est très beau : lac émeraude, entouré de sapins vert sombre, clairsemés d'alpages et au loin les alpes ennei-

gées qui se détachent sur un ciel d'azur. Quelle carte postale!

Après le déjeuner, le chauffeur nous

conduit sur le site de l'Abbaye d'Aulps. C'est une ruine, mais grâce au talent évocateur de notre guide, ces vieilles pierres reprennent vie et nous imaginons aisément ces moines cisterciens du XVIe siècle en train de prier, manger, se soigner et travailler. Ce fut une visite culturelle très instructive. Puis nous sommes retournés dans le Pays de Gex en longeant le superbe lac de Genève.

La journée fut très réussie grâce à la bonne ambiance du groupe et à la qualité des sites visités sous un soleil radieux.



XVIII^e concours de pétanque CLAV/POMPIERS

Dimanche 23 juin, par un vent à dévier les boules de pétanque, 8 doublettes se sont affrontées en deux parties le matin, et une partie après le repas froid préparé par le CLAV.

Et les gagnants sont :

1 - Jean-Michel Gaucher et Dominique Colin
 2 - Gilles et Pierre Fereyrolles (CLAV)
 3 - Yves Moret et Didier Gillard

Le challenge est revenu aux Pompiers.

Les cuillères en bois ont été attribuées à la présidente Lisbeth (qui les avait joliment décorées) et au vice-président Charlie.

Malgré le Joran, ce fut une bonne journée très sympathique.

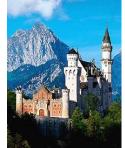
CLAV - CLUB LOISIRS AMITIES VESANCY - CLAV

Voyage en **BAVIERE**CHATEAUX ROYAUX ET MUNICH

du vendredi 30 août au lundi 2 septembre 2013

Vendredi 30 août

Départ de Divonne (heure à préciser)
Déjeuner près de Feldkirch ((Autriche)
Traversée du Vorarlberg, la vallée de l'Inn
Installation à l'hôtel*** pour 3 nuits et verre de bienvenue.



Samedi 31 août

Tour de ville guidé de MUNICH, la capitale bavaroise Déjeuner dans une brasserie bavaroise Visite guidée du château de NYMPHENBOURG et du musée des carrosses.

Dimanche 1er septembre

Excursion de la journée vers les châteaux royaux de Bavière Visite guidée de **NEUSCHWANSTEIN**, l'extravagant château de Louis II de Bavière. Après le déjeuner, visite guidée du château de **LINDERHOF**, petit palais précieux entouré d'un parc magnifique.

Lundi 2 septembre

Retour par le Vorarlberg et la Suisse. Déjeuner en cours de route Arrivée à Divonne (à préciser).

495 € tout compris, sauf supplément chambre individuelle : 60 € et

assurance annulation : 13 €

INSCRIPTIONS AVANT LE 15 JUILLET 2013

(places limitées)

auprès de Lisbeth DUCRET 04 50 41 56 87 ou Eliane JONKER au 04 50 42 39 39

avec acompte à l'inscription de 150 € et solde avant le 23 août

ASSOCIATION ASSOCIATION ASS

PEVV: UNE NOUVELLE ASSOCIATION VOIT LE JOUR

Une nouvelle association, **Patrimoine et Environnement du Village de Vesancy (P.E.V.V.)** a vu le jour, à l'initiative d'un groupe d'habitants du village, soucieux de préserver le patrimoine architectural du village et de son environnement.

Les objectifs de l'association sont précisés dans une charte en sept points dont vous pourrez prendre connaissance dans le document ci-dessous.

Les statuts et un règlement intérieur ont été récemment déposés en préfecture, après leur adoption au cours de la réunion constitutive du 24 avril dernier, à laquelle avaient été conviés 24 participants par les membres fondateurs.

Durant cette réunion, 23 d'entre eux ont choisi d'adhérer à l'association et entériné la composition du bureau de l'association :

Président : Pierre Hotellier Vice président : Yannick Consani Secrétaire / Trésorier : Mark Buttner

Membres: Gérard Guyot, Eliane Jonker, Jean Louis Mugnier.

L'association est ouverte aux habitants du village qui souscrivent à ses statuts et aux sept points de la charte et qui désirent contribuer personnellement aux actions / projets futurs.

Notre association désire travailler en collaboration étroite avec les autorités administratives compétentes, en particulier le conseil municipal et la Communauté de Communes du Pays de Gex, mais aussi avec les responsables du Parc Naturel, de la Réserve, et les autres associations du village.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter les membres du bureau.

Pierre Hotellier.

CHARTE DE L'ASSOCIATION

Patrimoine et Environnement du Village de Vesancy

- **1. Protection du village** : le château, l'église, la chapelle de Riantmont, ses maisons d'époque, ses fontaines, ses rues et chemins ruraux...
- **2. Protection de son cadre naturel** : les communaux (monts et forêts) de Riantmont, de la Vesancière, leurs chemins d'accès (en particulier la route de la Chapelle), les arbres remarquables, les haies structurantes, le Flon, les sources et nappes phréatiques, etc.
- **3. Développement/aménagement urbain** dans le respect de l'architecture des bâtiments anciens et la préservation du cœur du village.
 - Il est important d'associer au volet «protection du village et son site », un volet « développement » qui n'est pas nécessairement démographique, sauf en ce qui concerne le maintien d'une population jeune : développement touristique, maintien de l'école communale, etc.
- **4.** L'inscription ou le classement à l'inventaire des Monuments Historiques de notre vieux château, à la fois pour sa protection et pour le financement de travaux de réhabilitation dans le futur.
- **5. Agriculture** : l'association soutiendra activement le développement d'une agriculture plus respectueuse de l'environnement. L'association désire œuvrer à la recherche de propositions constructives.
- 6. Donner aux piétons la priorité sur les voitures dans les rues de transit (en particulier la rue du Château) : respect des arrêtés communaux concernant le stationnement des voitures et la limitation de la vitesse, aménagements de trottoirs existants...
- **7. Animations, tourisme** : initier, contribuer ou participer à une journée du patrimoine, à des conférences, visites guidées du village, randonnées pédestres, ballades découverte de la flore, de la faune, etc.

ASSOCIATION ASSOCIATION ASS

Retrouvailles avec les anciens de la colonie "Jean-Pierre"

Ce dimanche 9 juin, c'est avec impatience, et presque appréhension, que quelques Vesanciens attendaient le bus des "jeunes colons" de Bourgoin-Jallieu, revenus sur les pas de leurs vacances à Vesancy dans les années 60/70.

Au bout de 50 ans, allait-on se reconnaître ? Mais bien vite toute inquiétude se dissipa ; ce ne fut que poignées de mains chaleureuses, accolades et embrassades, en toute simplicité, avec une réelle joie.

Et voilà, la journée était lancée!

Rapidement, il fut décidé de retourner sur les lieux de leur enfance. Une visite s'imposa au château, à la fontaine, à la cure, puis à la ferme de la Combette. Ils furent heureux de les faire découvrir à leurs conjoints, afin de leur permettre de "visualiser les hauts lieux de leur jeunesse".

Que de découvertes, le long de ce parcours où les constructions avaient colonisé les prés, l'espace de jadis! L'émotion fut intense à l'arrivée à la ferme, chacun se rappelait l'emplacement des tentes "Marabout", la piscine, le jardin et tous parlaient du fameux ruisseau...

On se retrouva ensuite dans la cour du château pour l'apéritif qui permit de faire plus ample connaissance et, avec la délicieuse *Framboisine** préparée par Jean-Louis, chacun se laissa emporter par le plaisir des retrouvailles.

La météo incertaine, nous obligea à partager le pique-nique à la salle des fêtes et ce ne fut que joyeuses discussions et souvenirs de tous les heureux moments partagés, lors de ces vacances : baignade au Léman à Crans-Céligny où l'on se rendait à pied pour la journée, ou à la piscine de Cessy, découverte des travaux de creusement du lac de Divonne, descente en luge de la Faucille lors de vacances de Noël, avec des lampes de poche, tour du Léman à pied pour les plus grands et le meilleur pour la fin : les baignades, jeux et constructions de barrages au ruisseau le Flon .

L'après-midi nous emmena en ... "pèlerinage", tout d'abord vers la chapelle, souvenir des processions avec le Père Georges où les Ave Maria, avec les cierges aux bougeoirs en carton, retentissaient encore dans le cœur de chacun, ensuite, l'incontournable pépinière ou "petit bois", puis le ruisseau, leur terrain de jeu favori et de nouveau la ferme de la Combette.

Cette belle journée fut vite passée et il fallait se quitter...

Tous les anciens du camp « J.P. » (souvenir de leur éducateur, Jean-Pierre SASTRE) sont repartis heureux et émus, se promettant de ne pas en rester là et de ne pas attendre les prochains 50 ans pour se retrouver.

Pour nous, les Vesanciens, ce fut également une rencontre magnifique, chargée d'émotions, de joies et d'amitié.

Rendez-vous est donc pris pour l'assemblée générale de leur association "L'AMICALE DES ANCIENS DE VESANCY" le samedi 26 octobre à BOURGOIN.

Et un grand MERCI, aux initiateurs de cette rencontre.

Brigitte et Françoise



Les "colons" de Bourgoin avec quelques Vesanciens

RECREATION RECREATION RECREATION RE

Quelques perles du Bac

Pendant la guerre froide, deux blocs s'affrontent, un bloc chaud, les Etats-Unis avec Miami et ses belles plages, et un bloc froid, la Russie, avec ses immensités de glace, la Sibérie.

Les romans du XXème siècle existentialistes ont pour mouvement littéraire l'absurde

La mondialisation a forcé la France a faire un virage à 180° au niveau économique.

Les salariés ont travaillé dur toute l'année, du 31 décembre au 1er janvier sans jamais s'arrêter.

La lune est composée uniquement de phosphore puisqu'elle brille dans la nuit.

Prof : si je vous dis "Panier de la ménagère", ça vous fait penser à quoi ?

Elève : à corbeille à linge ?

Le 1er septembre 1939, la Pologne est annexée par l'Allemagne par un signal radio de propagande.

D'ailleurs, par la suite, De Gaulle est devenu un porte-avion.

La poésie, si elle est bien tournée, permet de critiquer la société sans que le lecteur comprenne quelque chose.

Si de Gaulle n'apparaît pas sur les photos de la conférence de Yalta, c'est parce que c'est lui qui les prenait.

L'entreprise utilise le bouche à bouche pour trouver ses clients.

Hitler a choisi d'attaquer Stalingrad, et c'était son dernier mot.

CONSÉ QUENCES PURIFIA	₹	AVANT HAN, C'EST LE CRI DE L'ÂNE ENFANT	→	SOIGNENT LES CHEVAUX VENU AU MONDE	₹	INDIVIDUS GROSSIERS	₹	DIVINITÉ FÉMININE COIFFURE DE PAPE	❖
-		-		♦		AMÉRINDIEN VILLE DE ROUMANIE	\	♦	
MARQUE DE DÉDAIN STEPPE HERBACÉE	₽		CONSTRUIT PÈRE ARGOTIQUE			♦			
4			⇒	ASSAISON NAS SYMBOLE DU RADIUM	₽				
SOUVERAIN SLAVE SUR LA TILLE	4			♦	METS À Table	4			
4>		MARQUÉE DE I ALONS	4 >						

Axoa de veau au piment d'Espelette

Préparation : 30 min. Cuisson : 60 min.

Ingrédients de base pour 4

1kg d'épaule de veau coupée en petits morceaux

- 1 gros poivron rouge
- 8 piments verts doux ou 1 gros poivron vert
- 2 oignons
- 2 gousses d'ail
- 2 verres de fond de veau
- 2 feuilles de laurier
- 1 cuillère à café de piment d'Espelette* en poudre
- Quelques pommes de terre type Roseval
- Huile d'olive, sel.



Préparation de la recette basque

Emincer l'ail, les oignons. Avant de couper en petits dés les poivrons et les piments, en ôter les pépins et les membranes.

Dans une poêle, faire revenir le tout une dizaine de minutes.

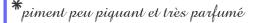
Dans une cocotte huilée, saisir les morceaux de viande jusqu'à ce qu'ils roussissent ; mouiller avec le fond de veau à hauteur puis ajouter le contenu de la poêle avec les feuilles de laurier et le piment d'Espelette.

Laisser mijoter à couvert environ une heure en surveillant.

Vingt minutes avant la fin de la cuisson, ajouter les pommes de terre.

Rectifier l'assaisonnement en sel et piment d'Espelette.

Se déguste avec un vin basque, l'Trouléguy ou un Madiran.







ECOFE ECOFE ECOFE ECOFE ECOFE

Classe de découvertes

en Crète

du 4 au au 11 juin 2013

Classe des grands - école de Vesancy

Milatos

Un petit village entre la mer et la montagne.

Le premier endroit où nous avons logé est Milatos. C'est un petit village avec un petit port, des maisons blanches, des toits tous plats et entouré par des cultures avec des oliviers, des citronniers, des orangers et des figuiers.



Anouk CE2

Au bord de la mer

Pêche, jeux et pique-niques au bord de la mer. Nous allions souvent au bord de la mer en fin



d'après-midi ou le soir.

Nous faisions des
châteaux de sable, nous
pêchions. Il y avait des
galets ou du sable. Il
faisait chaud et parfois
nous prenions notre dîner,
et nous regardions le

coucher de soleil, il y avait de beaux couchers de soleil.

Rémy et Martin CE2

La pêche à pieds Pêche à la main dans les rochers



Le Maître a acheté des épuisettes. Dans les rochers, nous avons attrapé des poissons, des crabes, des crevettes, un poulpe, plein d'oursins, quelques anémones, deux chenilles de mer (qui piquent) et des étoiles de mer.

Florian Dupraz Dange CM2

La coopérative de la classe des grands remercie tous ceux qui ont permis que ce projet voit le jour et notamment : Mrs et Mr Vlachos, Mr Clark, Mrs Lay, Mrs et Mr Verma, Mmes Roquefort et Martini, Mme Ducret Valérie et sa famille, la commune de Vesancy, L'O.C.C.E. de l'ain, M. Da Silva (I.E.N.) et Mme Mermety (conseillère pédagogique) ainsi que toutes les personnes qui ont participé financièrement ou matériellement à l'aboutissement de cette aventure.

M. Grandelément

(Directeur de l'école de Vesancy)

Knossos

Visite des ruines du palais minoen de Knossos.



Nous avons visité le temple de Knossos, près de la ville d'Héraklion avec un ami de Mme Vlachos, ancien professeur d'université. Il nous a fait visiter et nous a appris toutes les légendes autour du roi Minos.

Mélisse CE2

La grotte Découverte d'une chapelle au fond d'une grotte



Ce matin-là, on est parti à pied pour visiter la grotte de Milatos. On a marché 3 km et il faisait très chaud.

Au fond de la grotte, il y avait une chapelle en mémoire des habitants du village tués par les ottomans au XIXème siècle.

Clément CM1 et le maître

ECOLE ECOLE ECOLE ECOLE ECOLE



Un extraordinaire aquarium

Nous sommes allés visiter un très grand aquarium sur la Méditerranée.

Thalassocosmos est un très grand aquarium où nous avons vu des beaucoup de poissons et d'animaux marin: des araignées de mer, des poissons, des méduses, des concombres de mer, des oursins, des requins et plein d'autres choses impressionnantes.

Marios CM1

Journaux de bord



Un travail d'écriture quotidien.

Tous les jours, nous avons fait un journal de bord avec notre groupe de travail. Le journal de bord est un livre où nous avons écrit toutes les choses que nous faisions pendant ce voyage en Crète.

Ensuite quand nous étions couché, à partir de notre travail, le maître écrivait sur le site de l'école le journal de bord de la classe pour nos familles.

Hanna CM1

<u>Fodèle</u>

Découverte du village natal du peintre El Greco.

Nous
avons pris le
petit bus et
nous sommes
allés dans un
joli petit
village dans la
montagne où
El Greco un
peintre connu
du Vatican
était né.



Clémence CM1

Organisation des repas

Des repas organisés par équipe.



Chaque groupe avait chaque jour à s'occuper d'un repas différent.

Nous allions acheter des choses à manger dans les magasins pour midi,

le soir ou le petit déjeuner mais des fois nous allions aussi au restaurant.

Sarla CM1

Arolithos

Découverte de la vie crétoise d'autrefois.



Nous avons visité un village traditionnel crétois reconstitué. Nous avons fait du pain et visité un musée et une vieille maison avec des chambres pour enfants et pour parents; nous avons vu des bijoux, de l'argent et nous avons fait des combolois (une

sorte de chapelet qui sert à passer le temps).

Elodie CE2

Découverte d'un SPA

Les pieds dans un aquarium!



Grâce à Mr Clarck, le dernier soir nous sommes allés dans un spa!!! Il y avait des petits poissons qui venaient décoller nos



petites peaux mortes ; ça chatouillait beaucoup mais c'était très agréable. Ça nous a plu et beaucoup amusé.

Matéo CM2

ECOTE ECOTE ECOTE ECOTE ECOTE

Jeudi 20 juin, la classe des petits de l'école de Vesancy est partie faire une jolie sortie en Suisse.

Nous avons visité le Château de Chillon où nos costumes de princesses et de preux chevaliers ne sont pas passés inaperçus.

Puis nous avons repris le car pour Le Bouveret en direction du Swiss Vapeur Parc. Après avoir déjeuné au restaurant, nous sommes montés dans les petits trains qui nous ont permis de faire un joli voyage parmi les monuments miniatures de la Suisse. Au retour, nous avons échappé de justesse à la tempête de grêle qui s'est abattue sur la région.







